

LETTRE DE CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR
IFREMER
1625 Route de Sainte-Anne
CS 10 070
29 280 PLOUZANÉ

Objet du marché :
Modèle de simulation de fonctionnement de fermes aquacoles pour les flux entrants et sortants

Marché : 20/1000920

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le 14/04/2020 à 12h00

MODALITE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est à télécharger sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

MODALITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres papiers sont interdites. Les offres doivent impérativement être déposées sous forme dématérialisée sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Si l'offre n'est pas déposée sur PLACE celle-ci ne sera pas prise en compte

1. Objet de la consultation

1.1. Objet

Le présent marché a pour objet le développement d'un modèle de simulation de fonctionnement de fermes aquacoles permettant d'estimer la dynamique des flux entrants (ex. alevins, aliment) et des flux sortants (ex. biomasse récoltable, morts, rejets) d'une ferme aquacole au cours d'une période ou d'un cycle de production. Cette prestation comprend notamment : une revue bibliographique, la création d'une base de données, le développement d'un modèle mathématique de simulation de fonctionnement de ferme

1.2. Mode de passation

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et R2123-4 du code de la commande publique

2. Organisation de la consultation

2.1. Contenu de l'offre

Les candidats intéressés par la présente consultation remettent une offre comprenant :

- le cahier des clauses communes particulières (CCP) renseigné, daté et signé,
- Une décomposition du prix global.
- Un mémoire technique

L'offre est exprimée en euros. En cas d'offre exprimée dans une autre monnaie, le pouvoir adjudicateur appliquera pour la comparaison des offres, les taux de change de chancellerie publiés par la direction générale du Trésor public Français à la date de remise des offres. Ces taux de change indiquent la contrevaletur en euros des monnaies étrangères.

2.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3. Négociation

Avant jugement et classement des offres, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats de son choix.

2.4. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3. Jugement des offres

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

- Prix des prestations : 20 %
- Qualité technique : 80 %

4. Transmission des offres

Les offres sont obligatoirement déposées sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/>